

Conditions d'inscription



Inscription

Des frais d'inscriptions de CHF 20.00 sont facturés lors de la première cotisation.

Réinscription

En cas de démission pour une période supérieure à une année, ces frais seront à nouveau facturés.

Congé

Un congé peut être accordé par le comité. Il ne peut excéder une année ni être inférieur à 6 mois. Il dispense du paiement de la cotisation s'il est d'ordre médical.

Pour toute autre raison, la demi-cotisation reste due. (art.11 des statuts)

Démission

Deux solutions à votre disposition :

1. Par lettre recommandée, la date de la poste faisant foi à l'adresse suivante :
Société de gym féminine
p.a Mme la Présidente Francesca Mascello
Ch. des Planches 23
1066 Epalinges
2. Par mail, en demandant confirmation à la présidente :
presidente@gymfem-epalinges.ch

Le délai est jusqu'au 15 juin pour fin juin.

La cotisation est due jusqu'à cette date, même si la/le gymnaste ne participe plus aux cours.

Remboursement

Tout arrêt dans le courant de l'année ne donne droit à aucun remboursement.